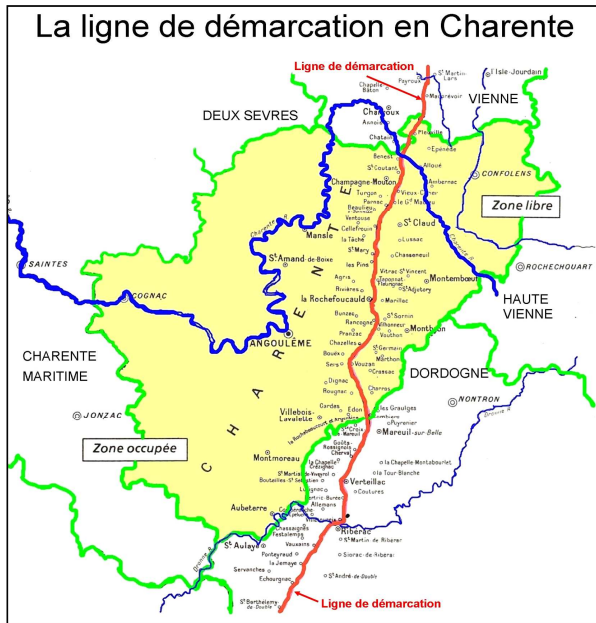


1

La situation

Durant la Seconde guerre mondiale, la clairière a vu se dérouler l'épilogue sanglant d'une des tragédies de la Résistance charentaise à l'occupant nazi.



Au cours de la Seconde Guerre Mondiale, l'armistice signé le 22 Juin 1940 entre la France et l'Allemagne instaure, parmi ses dispositions, la division du territoire métropolitain en deux zones : la zone occupée par les troupes allemandes et la zone dite "libre". La ligne qui délimite les deux zones prendra le nom de "ligne de démarcation".

Le 11 novembre 1942, l'armée allemande entre dans la zone dite "libre" et occupe de ce fait tout le département de la Charente.

2

Les fusillades

Le matin du **5 mai 1943**, de très bonne heure, six Résistants sont fusillés ensemble dans la clairière, légèrement à droite de l'emplacement où sera élevé plus tard le monument actuel.

Ils sont âgés de 20 à 45 ans.

Tous avaient agi dans la mouvance du Parti communiste français. Leur exécution a été l'aboutissement tragique de l'affaire dite du "groupe de Saint-Michel", du nom de la commune proche d'Angoulême dont plusieurs étaient originaires.

Le 30 avril 1943 ils sont condamnés à la peine de mort pour "appartenance à une association interdite".

Le **15 janvier 1944**, dix autres Résistants connurent le même sort.

Ils sont exécutés en trois groupes.

Les corps, recouverts de chaux, ont été enfouis dans deux fosses creusées à proximité du lieu d'exécution.

Ils sont âgés de 27 à 45 ans.

Deux opérations différentes mènent à ces fusillades.

* En septembre 1943 débute une opération policière qui vise des membres de l'Organisation Civile et Militaire (OCM). A la fin de décembre 1943, le tribunal militaire allemand prononce seize condamnations à mort. Trois de ces résistants condamnés seront fusillés dans cette clairière le 15 janvier 1944. Les treize autres connaîtront le même sort en différents lieux de France et d'Allemagne.

* A la fin de novembre 1943, vingt-six résistants sont en prison et soumis à la torture des interrogatoires. Le 6 janvier 1944, sept sont condamnés à mort pour "complicité avec l'ennemi". Le 15 janvier 1944, ils seront fusillés ici avec leurs compagnons de l'OCM.

oOo

Les corps des seize fusillés, recouverts de chaux, ont été enfouis dans deux fosses creusées à proximité du lieu d'exécution.

3

L'exhumation

Le dimanche 24 septembre 1944 les corps sont rassemblés au camp militaire que l'armée allemande avait occupé à proximité de la clairière.



Les corps des dix fusillés du 15 janvier 1944 seront principalement inhumés dans les cimetières de leur commune d'origine.

Il ne pourra en être de même pour les six fusillés du 5 mai 1943. Leurs corps ayant été recouverts de chaux, ils ne pourront être différenciés les uns des autres. Ils seront enterrés ensemble dans la commune de Saint Michel dont plusieurs étaient originaires.

4

L'inauguration

Le 13 janvier 1946 est inauguré ce monument destiné à perpétuer leur souvenir.



Sur la façade du monument figure aussi le nom de René Chabasse, jeune Résistant de 23 ans abattu à Angoulême le 21 février 1944 au cours d'une tentative d'évasion. Son corps avait été enfoui près des corps des autres fusillés.

Le monument des Fusillés se trouve au plein cœur de la forêt de la Braconne. Il est situé sur la commune de Brie. Accès RN 141 (panneau indicateur).

- On y accède par un chemin forestier.
- Il est proche du camp militaire du 515 RT.

Itinéraire en voiture vers le monument des Fusillés.

En venant de La Rochefoucauld : RN 141 - sortie D105 - Brie - camp militaire. Prendre à droite, puis panneaux indicateurs "Monument des Fusillés de la Braconne"

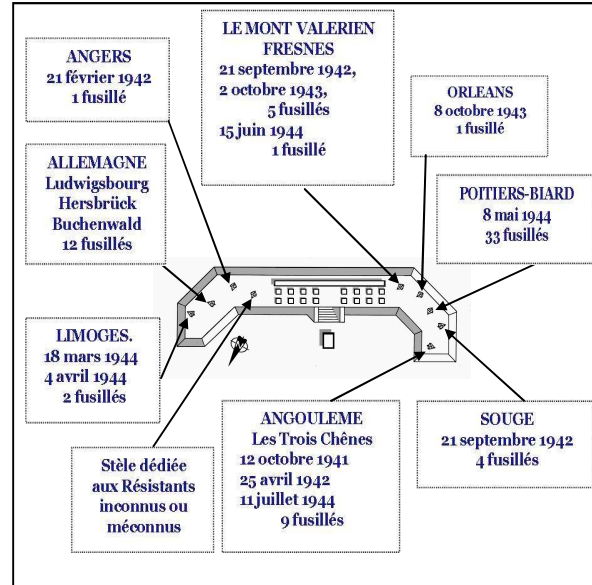
En venant d'Angoulême : RN 141 - sortie D105 - Bunzac, Rancogne, Camp de la Braconne
Dans le rond-point prendre la 4ème sortie (passer sous la RN 141), puis panneaux indicateurs "Monument des Fusillés de la Braconne".

45° 43' 38" N ; 0° 17' 38" E
<http://asfb.brie.fr/>

5

L'extension

Le 7 mai 2006, le monument s'enrichit de 9 stèles pour devenir un lieu de souvenir et d'hommage à la Résistance civile en Charente.



Neuf stèles en pierre ont été érigées de part et d'autre du mur de granit du monument initial. Huit portent les noms gravés de 68 résistants fusillés ou pendus après leur condamnation par un tribunal militaire. Elles sont orientées en direction des lieux où ils ont été exécutés. La neuvième ne porte aucun nom. Elle est dédiée aux Résistants inconnus ou méconnus.

Chemin du Souvenir dans la clairière de La Braconne



5 étapes pour mieux comprendre

Le Chemin du Souvenir est là pour compléter le monument existant par un circuit destiné à expliquer ce qui s'est passé dans la clairière de La Braconne.

Lorsque les témoins de cette tragédie auront disparu, les jeunes générations seront ainsi à même de se rappeler ce qui s'est déroulé en ce lieu.